

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

États financiers consolidés

31 décembre 2017



L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé de la variation de la dette nette	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés	6 - 17



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil:

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Communauté rurale Beaubassin-est, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, et l'état consolidé des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Communauté rurale Beaubassin-est au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

L. Bourque & Associates P.C. Inc.

Comptables professionnels agréés

Dieppe, NB
le 22 mai 2018

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2017 Budget (non-audité) (Note 16)	2017 Réel	2016 Réel
Revenus			
Mandat d'impôts fonciers	1 917 014 \$	1 917 014 \$	1 784 810 \$
Subventions sans condition	52 960	52 960	51 976
Ventes de services, amendes et autres frais	79 576	95 179	106 610
Autres transferts gouvernementaux	-	353 525	314 323
Autres recettes	-	90	2 200
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	2 569	-
	<u>2 049 550</u>	<u>2 421 337</u>	<u>2 259 919</u>
Dépenses			
Services d'administration générale	724 277	699 294	699 099
Services de protection	406 395	404 737	360 837
Services de transport	167 700	151 879	147 980
Services d'hygiène	402 070	394 258	398 848
Services de développement économique	209 817	209 817	204 244
Services récréatifs et culturels	174 424	192 743	152 241
	<u>2 084 683</u>	<u>2 052 728</u>	<u>1 963 249</u>
Excédent (déficit) pour l'année (note 13)	<u>(35 133) \$</u>	368 609	296 670
Excédent accumulé au début de l'année		<u>954 277</u>	657 607
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>1 322 886 \$</u>	<u>954 277 \$</u>

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2017

2016

Actifs financiers

Encaisse (note 3)	1 217 402 \$	1 003 699 \$
Comptes à recevoir		
Général	7 526	20 436
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	43 582	31 922
Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	104 990	-
	<u>1 373 500 \$</u>	<u>1 056 057 \$</u>

Passifs

Comptes à payer et frais courus	176 661	143 205
Revenus différés (note 6)	948 830	734 306
Dette à long terme (note 7)	720 000	800 000
Congés de maladie courus (note 8)	33 343	22 095
	<u>1 878 834</u>	<u>1 699 606</u>
Dette nette	<u>(505 334)</u>	<u>(643 549)</u>

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles (note 12)	2 276 589	1 913 491
Amortissement cumulé	454 225	321 521
	<u>1 822 364</u>	<u>1 591 970</u>
Charges payées d'avance	5 856	5 856
	<u>1 828 220</u>	<u>1 597 826</u>
Excédent accumulé	<u>1 322 886 \$</u>	<u>954 277 \$</u>

APPROUVÉ PAR

_____, Maire

_____, Trésorier

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé de la variation de la dette nette

Année terminée le 31 décembre

2017**2016**

Excédent pour l'année	368 609 \$	296 670 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(363 097)	(320 445)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	2 569	-
Amortissement des immobilisations corporelles	132 703	112 386
(Gain) perte sur la vente d'immobilisations corporelles	(2 569)	-
	<hr/>	
	138 215	88 611
	<hr/>	
Diminution (augmentation) de la dette nette	138 215	88 611
Dette nette au début de l'exercice	(643 549)	(732 160)
	<hr/>	
Dette nette à la fin de l'exercice	(505 334) \$	(643 549) \$
	<hr/>	

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

2017**2016**

Augmentation (diminution) de trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Excédent pour l'année	368 609 \$	296 670 \$
Gain sur disposition des immobilisations corporelles	(2 569)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	132 703	112 386
Compte à recevoir - Général	12 910	(3 367)
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	(11 660)	(910)
Compte à recevoir - Province du Nouveau-Brunswick	(104 990)	-
Comptes payables et frais courus	33 456	(126 751)
Revenus différés	214 524	129 656
Congés de maladie courus	11 248	-
	<hr/>	<hr/>
	654 231	407 684

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(363 097)	(320 445)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	2 569	-
	<hr/>	<hr/>
	(360 528)	(320 445)

Activités de financement

Dette à long terme	(80 000)	(78 000)
	<hr/>	<hr/>

Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

213 703

9 239

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice

1 003 699

994 460

À la fin de l'exercice

1 217 402 \$1 003 699 \$

1. Objectif de l'organisation

La Communauté rurale Beaubassin-est a été incorporée comme village par *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, Communauté rurale Beaubassin-est est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de Communauté rurale Beaubassin-est reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 20 janvier 2017 et par le Ministre des gouvernements locaux le 30 janvier 2017.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs, de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	5-20 ans
Immeuble	15-25 ans
Meubles et équipement de bureau	3-5 ans
Machinerie et équipement	5-15 ans
Véhicules	5 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

Communauté rurale Beaubassin-est est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la protection contre les incendies et les mesures d'urgence.

Services de transport

Cette section est responsable des services de circulation et d'éclairage des rues.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8.

3. Encaisse	2017	2016
Encaisse - affectée (note 15)	318 964 \$	255 965 \$
Encaisse - non affectée	898 438	747 734
	1 217 402 \$	1 003 699 \$

4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences	2017	2016
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	43 582 \$	31 922 \$

5. Sommes à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick	2017	2016
Société de développement régional	104 990 \$	-

6. Revenus différés	2017	2016
Fonds de la taxe sur l'essence	924 665 \$	710 141 \$
Autres	24 165	24 165
	948 830 \$	734 306 \$

7. Dette à long terme	2017	2016
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Débentures:		
Général		
BI 50-2013, 1.35% - 3.70%, due en 2028, DC# 12-0058	218 000 \$	235 000 \$
BK 40-2014, 1.15% - 3.45%, due en 2024, DC#11-0116	213 000	255 000
BL 43-2014, 1.20% - 3.50%, due en 2029, DC#14-0020	289 000	310 000
	<hr/>	<hr/>
	720 000 \$	800 000 \$
	<hr/>	<hr/>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

2018 -	80 000 \$
2019 -	82 000 \$
2020 -	84 000 \$
2021 -	60 000 \$
2022 -	63 000 \$

8. Congés de maladie accumulés

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 1.25 jours par mois pour employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 100 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé. Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

9. Engagements

La Municipalité a conclu diverses ententes pour la collecte et l'enlèvement des déchets solides, les services d'incendie et le déblaiement de la neige. Les paiements annuels minimaux sont les suivants:

2018 -	413 803 \$
2019 -	416 305 \$
2020 -	182 997 \$
2021 -	154 133 \$

10. Conformité des emprunts à court terme

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable portant intérêt au taux de 2.7% pour le Fonds général. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. En 2017, la Municipalité s'est conformée à cette restriction.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

11. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital et d'emprunt

Au 31 décembre 2017, les fonds de capital et d'emprunt de la Municipalité indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital général
Actif à court terme	962 190 \$
Passif à court terme	<u>955 561</u>
	<u>6 629 \$</u>

Cet excédent est le résultat de la contribution du Fonds de taxe sur essence reçue avant l'achat capital effectué. La Municipalité a l'intention d'utiliser cet excédent pour financer une dépense en capital en 2018.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2017

12. Tableau d'immobilisations corporelles

	Terrain	Améliorations aux terrains		Bâtiments et améliorations foncières	Véhicules	Machinerie et équipements	Routes et rues	Infrastructure		Eau et égouts	Petit matériel	Actifs en construction	2017 Total	2016 Total
								Installations de traitements						
Coût														
Solde d'ouverture	100 000 \$	- \$	1 017 866 \$	62 943 \$	669 539 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	63 143 \$	- \$	- \$	1 913 491 \$	1 593 046 \$
Ajouts : Additions nets durant l'année	-	-	15 316	-	109 130	-	-	-	-	-	-	238 651	363 097	571 236
Moins : Dispositions durant l'année	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	250 791
Solde de fermeture	100 000	-	1 033 183	62 942	778 670	-	-	-	-	63 143	238 651	2 276 589	1 913 491	
Amortissement accumulé														
Solde d'ouverture	-	-	90 551	43 891	140 074	-	-	-	-	47 005	-	-	321 521	209 135
Ajouts : Amortissement durant l'année	-	-	46 916	9 474	71 022	-	-	-	-	5 291	-	-	132 703	112 386
Moins : Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Solde de fermeture	-	-	137 467	53 366	211 096	-	-	-	-	52 296	-	-	454 225	321 521
Valeur nette	100 000 \$	- \$	895 716 \$	9 576 \$	567 574 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	10 847 \$	238 651 \$	1 822 364 \$	1 591 970 \$	
Composé de :														
Fonds général	100 000 \$	- \$	895 716 \$	9 576 \$	567 574 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	10 847 \$	238 651 \$	1 822 364 \$	1 591 970 \$	
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000 \$	- \$	895 716 \$	9 576 \$	567 574 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	10 847 \$	238 651 \$	1 822 364 \$	1 591 970 \$	

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2017

13. Tableau de présentation sectorielle

Revenus	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2017 Consolidés	2016 Consolidés
Mandat d'impôts fonciers	666 024 \$	373 709 \$	154 212 \$	369 732 \$	192 942 \$	160 395 \$	- \$	1 917 014 \$	1 784 810 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vente de services, amendes et autres frais	-	1 800	-	-	-	-	-	-	-
Subvention sans condition	18 400	10 324	4 260	10 214	79 109	14 270	-	95 179	106 610
Autres transferts gouvernementaux	16 339	-	-	-	5 330	4 431	-	52 959	51 976
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	337 186	-	353 525	314 923
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	90	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	2 569	-	-	-	-	-	90	2 200
	700 853	388 402	158 472	379 946	277 381	516 282	-	2 421 336	2 259 919
Dépenses									
Salaires et bénéfices	333 105	24 025	-	-	-	97 221	-	454 351	366 573
Biens et services	333 363	286 931	151 879	394 258	209 817	67 623	-	1 443 871	1 461 219
Amortissement	25 790	79 016	-	-	-	27 899	-	132 705	112 387
Intérêts	7 035	14 765	-	-	-	-	-	21 800	23 070
	699 293	404 737	151 879	394 258	209 817	192 743	-	2 052 727	1 963 249
Excédent (déficit) pour l'année	1 560 \$	(16 335) \$	6 593 \$	(14 312) \$	67 564 \$	323 539 \$	- \$	368 609 \$	296 670 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2017

14. Réconciliation de l'excédent de l'année

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Réserve Capital - Eau et égouts	Total
Excédent par fonds pour l'année 2017	166 559 \$	202 050 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	368 609 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis								
Surplus d'avant dernière année	(85 008)	-	-	-	-	-	-	(85 008)
Transferts entre fonds								
Élimination de transfert	(30 912)	30 912	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	(63 000)	-	-	-	27 000	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(80 000)	80 000	-	-	-	36 000	-	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	2 569	(2 569)	-	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladies courus	11 247	-	-	-	-	-	-	11 247
Dépense d'amortissement	-	132 705	-	-	-	-	-	132 705
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2017	(245 104)	241 048	-	27 000	36 000	-	-	58 944
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2017	(78 545) \$	443 098 \$	- \$	27 000 \$	36 000 \$	- \$	- \$	427 553 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2017

15. État des réserves

Actifs	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	2017 Total	2016 Total
Encaisse	94 910 \$	224 054 \$	- \$	- \$	318 964 \$	255 965 \$
Débiteurs	-	-	-	-	-	-
Excédent accumulé	94 910 \$	224 054 \$	- \$	- \$	318 964 \$	255 965 \$
Revenus						
Transfert du Fonds de fonctionnement général	27 000 \$	36 000 \$	- \$	- \$	63 000 \$	- \$
Excédent pour l'année	27 000 \$	36 000 \$	- \$	- \$	63 000 \$	- \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017

16. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
Revenus					
Mandat d'impôts fonciers	1 917 014 \$	- \$	- \$	- \$	1 917 014 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	-	-	-	-
Ventes de services - amendes et autres frais	79 576	-	-	-	79 576
Subventions sans condition	52 960	-	-	-	52 960
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-
Autres transferts	67 436	-	-	(67 436)	-
Intérêts	-	-	-	-	-
	2 116 986	-	-	(67 436)	2 049 550
Dépenses					
Services d'administration générale	676 559	-	25 790	21 928	724 277
Service de protection	327 379	-	79 016	-	406 395
Services de transport	167 700	-	-	-	167 700
Services d'hygiène	402 070	-	-	-	402 070
Services de développement économique	209 817	-	-	-	209 817
Services récréatifs et culturels	146 525	-	27 899	-	174 424
Frais de services de la dette	-	-	-	-	-
Repaiements de la dette à long terme	80 000	-	-	(80 000)	-
Intérêts	21 928	-	-	(21 928)	-
Déficit d'avant-dernière année	85 008	-	-	(85 008)	-
	2 116 986	-	132 705	(165 008)	2 084 683
Excédent (déficit)	- \$	- \$	(132 705) \$	97 572 \$	(35 133) \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2017

17. Support des dépenses	Budget 2017	Réal 2017	Réal 2016
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	16 302 \$	9 888 \$	11 978 \$
Conseillers	69 880	68 697	71 574
Colloques sur le développement	8 500	3 010	6 177
Autres frais législatifs	3 250	5 461	5 197
Administration			
Salaires et bénéfices	44 307	142 495	73 121
Immeubles à bureau	83 950	30 021	53 890
Frais légaux	25 000	9 791	14 603
Autres	102 408	65 886	66 613
Gestion des finances			
Salaires et bénéfices	69 555	69 428	60 420
Honoraires professionnels	6 700	6 700	6 744
Services communs			
Relations municipales	13 000	11 939	12 128
Formation et perfectionnement	3 500	359	1 798
Coûts reliés à l'évaluation	119 941	119 941	118 317
Autres services communs	33 765	20 213	17 388
Autres			
Autres services d'administration générale	31 371	41 444	35 826
Subventions à des organismes	15 000	15 000	76 596
Assurance responsabilité publique	25 350	43 448	38 650
Langues officielles	1 000	748	-
Autres	3 780	2 000	3 839
Intérêts	21 928	7 035	7 363
Amortissements	25 790	25 790	16 877
	724 277 \$	699 294 \$	699 099 \$
Services de protection			
Mesures d'urgence			
Brigade de pompiers	164 134 \$	164 110 \$	136 549 \$
Postes	48 875	42 071	49 432
Matériel et équipement d'incendie	34 370	34 314	40 593
Formation et perfectionnement	55 000	56 113	32 287
Lieux inesthétique	10 000	6 242	4 698
Intérêts sur la dette à long terme	15 000	8 106	-
Amortissements	-	14 765	15 707
	79 016	79 016	81 571
	406 395 \$	404 737 \$	360 837 \$
Services de transport			
Éclairage des rues			
Plaques de noms des rues	165 700 \$	150 294 \$	146 243 \$
	2 000	1 585	1 737
	167 700 \$	151 879 \$	147 980 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2017

17. Support des dépenses

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
Services d'hygiène			
Enlèvement des déchets solides	255 000 \$	247 693 \$	253 818 \$
Site d'enfouissement	145 070	145 070	143 579
Formation et perfectionnement	2 000	1 495	1 451
	402 070 \$	394 258 \$	398 848 \$
Services d'urbanisme			
Commission d'urbanisme	206 038 \$	206 038 \$	200 891 \$
Autres	3 779	3 779	3 353
	209 817 \$	209 817 \$	204 244 \$
Services récréatifs et culturels			
Salaires et bénéfices	61 675 \$	61 961 \$	52 713 \$
Administration - autres	850	885	663
Parcs et terrains de jeux	32 000	21 783	25 755
Autres services récréatifs et culturels	52 000	80 215	59 171
Amortissements	27 899	27 899	13 939
	174 424 \$	192 743 \$	152 241 \$